

La Rouaudière

www.la-rouaudiere.fr



BULLETIN MUNICIPAL 2021

La Rouaudière, décembre 2020



Madame, Monsieur,

L'année 2020 restera à jamais marquée dans nos mémoires. Une date, le 15 mars, début d'un confinement national puis mondial. Pour les personnes les plus âgées, des moments très compliqués à vivre, le manque de contact physique, de pouvoir serrer très fort sur son cœur les personnes que nous aimons, c'est un changement radical dans notre façon d'être. La distanciation, le port du masque qui nous est imposé, nous ont profondément changé dans nos comportements et, j'espère réveiller en chacun de nous le sentiment du manque de contact et la nécessité de solidarité qui doit être bienveillante et vigilante, même dans notre petite commune, il est essentiel de se sentir concerné par son voisinage.

Un début de liberté sous contrôle et là, on replonge, le 15 octobre reconfinement, des fêtes de Noël sous contrôle pour tout le monde, cette période reste très dure y compris pour les personnes plus jeunes.

Nous avons tous hâte de passer à 2021, et de passer à autre chose même si tout n'est pas encore totalement réglé. La mise en place du vaccin nous donne de l'espoir en l'avenir.

Pour La Rouaudière, mars 2020 est également un moment fort. Vous m'avez apporté votre confiance et votre soutien, pour moi, mes conseillères et conseillers. Pour moi, la reconnaissance du travail entrepris lors du mandat de M. Heuzé, une continuation et une implication très importante pour la vie de notre commune et de ses administrés.

Je vous fais juste une demande. Je serais ravi que petits et grands, lorsqu'ils se croisent, aient la courtoisie de se dire bonjour. Cela améliorera la convivialité dans notre village. Ne soyons pas des inconnus entre nous, nous ne sommes que 337 habitants.

Vu le contexte actuel, je ne pourrais malheureusement pas faire de vœux cette année, mais je vous promets que l'on va se rattraper un peu plus tard dès que possible.

Il y a eu, il y a et il y aura beaucoup de points à voir et à traiter.

Sur les nuisances sonores, le dossier est clos. La maison du bourg qui s'écroule est en phase d'être réglé également. Il reste les chiens errants. Ceci est beaucoup trop récurrent sur notre commune. Merci d'être vigilant car il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

L'équipe municipale est très active. Des courriers ont été envoyés aux plus fragiles afin d'apporter notre soutien si besoin. L'étang a été nettoyé sur une moitié et pourra retrouver probablement son activité en 2021. Un site internet va être mis en ligne au tout début d'année. La numérotation des voies qui nous est imposé va être réalisée. Les plaques sont arrivées en mairie. La fibre qui arrive va peut-être nous faire oublier les mauvais moments et les pannes téléphoniques sans possibilité de réparation.

Et enfin, notre salle en chantier depuis le 1^{er} octobre 2019 et qui malgré un arrêt, dû au covid, de mars à juin, a bien avancé. Actuellement placo et électricité sont en chantier. En janvier, la menuiserie et la peinture commenceront. Un planning nous a été proposé et nous fixe une livraison pour le mois de mars. Une rencontre pour son inauguration est envisagée. Mais il restera à lui trouver un nom. **Et là, j'ai besoin de vous !** Vos suggestions peuvent être directement remises auprès d'un conseiller, d'un adjoint ou de moi-même. Vous pouvez également déposer vos idées dans la boîte aux lettres de la mairie.

Pour ma part, je me tiens à votre entière disposition pour toutes questions et suggestions. N'hésitez pas à me contacter.

« **Échange** », un mot qui me parle et qui est très important pour moi. J'ai depuis le mois de juillet demandé à plusieurs personnes de m'aider pour des journées citoyennes. Ce sont des mots que j'ai employés il y a un an. Je vous remercie et je suis fier de vous car vous avez répondu présent. Nous avons encore beaucoup de travail devant nous mais ensemble nous serons toujours plus forts. Nous vous attendons, venez nombreux pour le bien de votre commune. Nous avons un si joli petit village dont nous devons prendre soin et chacun d'entre nous doit contribuer à le préserver.

La vie d'un village est un bien très précieux qu'il nous faut protéger, pour nous et nos enfants. Il faut de la bienveillance vis à vis de nos aînés mais également une bonne éducation pour les plus jeunes et un soutien aux plus fragiles. C'était naturel il y a quelques décennies, mais aujourd'hui la technologie nous a fait oublier la proximité. J'ai eu l'inspectrice académique qui m'a annoncé une bonne nouvelle pour l'année scolaire 2020-2021. Une rentrée scolaire se fera avec 16 enfants. Les maisons en campagne me sont demandées, voir même les ruines, par de très jeunes couples et dans l'avenir peut-être des parents. Cela est très encourageant de voir ces jeunes venir rejoindre notre communauté.

Dans notre école, la nouvelle maîtresse Madame N. Rousseau et son assistante Mme C. Courcier semblent avoir trouvées leurs marques. Nous avons également recruté Mme E. Guillerme suite au départ en retraite de Mme A. Lardeux. Je vous remercie de l'accueil que vous leur avez témoigné et je pense que les enfants de notre commune ont une bonne structure pour apprendre et vivre ensemble.

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de venir vous voir mais je reste à votre entière disposition.

Je souhaite la bienvenue à ceux d'entre vous qui viennent d'arriver et que je n'ai pas encore eu le plaisir de rencontrer.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année 2020 et je vous présente mes meilleurs vœux pour 2021. Que 2021 nous fasse oublier 2020.

Bien cordialement.

Thierry JULIOT

Elisabeth Doineau
Sénatrice de la Mayenne
Conseillère départementale

Rien ne sera plus jamais comme avant...

Que cette année 2020 a été difficile! Certes aucune période n'est comparable à une autre, mais avouons-le, tous les événements que nous vivons actuellement sont tout autant inédits que violents.

Inédite et violente, cette épidémie qui frappe tous les continents, et qui questionne nos fragilités et nos capacités de résilience. Les décisions sont lourdes à prendre et pénibles à accepter. Qu'il est compliqué en effet de limiter la liberté dans un pays comme la France qui chérit plus que tout cette valeur ! Face à ce virus imprévisible, des mesures exceptionnelles ont été prises pour protéger la population et pour permettre à notre système de santé et ses professionnels de tenir. Certes, les décisions se sont parfois contredites et les masques, les tests, les équipements de protections ont manqué, montrant nos difficultés d'anticipation et de gestion de la crise. Mais rappelons néanmoins tous les mouvements de solidarité qui ont aussi témoigné du courage et de l'imagination de nos concitoyens.

Le plus dur reste certainement devant nous. Comment sortirons-nous de ces mois où l'économie, dans de nombreux domaines, a été mise entre parenthèses ? Comment pourrons-nous accompagner ces commerçants et ces chefs d'entreprise dont l'activité a été arrêtée ? Comment rendrons-nous espoir aux jeunes qui se retrouvent sur un marché du travail exsangue ? Trouverons-nous les ressources pour aider les plus fragiles ? Je veux croire à l'élan collectif et aux compétences individuelles.

Inédits et violents, comme ces attentats cruels qui frappent des femmes et des hommes au nom du fanatisme religieux. Il y a urgence à ce que les lois de la République s'imposent à ceux qui souhaiteraient voir un islam politique et radical régner sur notre pays. « La République indivisible n'admet aucune aventure séparatiste » déclarait le Président Macron, le 4 septembre dernier. C'est l'objet de la loi promise dans les prochains mois. Mais au-delà des mots et des projets de loi, il est indispensable que nous prenions avec une extrême

fermeté les mesures qui s'imposent pour freiner les dérives sectaires qui gangrènent notre société et divisent les français. Soyez assurés qu'en ma qualité de parlementaire, je prendrai mes responsabilités pour lutter en conscience contre tout fanatisme.

Nous aspirons toutes et tous à des jours meilleurs et je souhaite de tout cœur que nos concitoyens retrouvent confiance et sérénité dans un pays apaisé. Rien ne sera plus jamais comme avant... si nous apprenons de nos faiblesses et si nous unissons nos forces !

Douce et belle année 2021 !

Composition des commissions communales

Voiries et ordures ménagères

Maire : Thierry Juliot

Adjoint responsable de voirie : Didier Rossignol

Conseillers : Samuel Geffray – Jean-Philippe Simon – Loïc Lardeux – Hervé Colas

Travaux et bâtiments communaux

Maire : Thierry Juliot

Adjoint responsable travaux : Hervé Colas et Didier Rossignol

Conseillers : Michael Dupont – Loïc Lardeux – Florence Legeard – Anne-Marie Briend

Finances

Maire : Thierry Juliot

Adjoint : Marie-Paule Bréhier – Didier Rossignol – Hervé Colas

Conseillers : Samuel Geffray – Loïc Lardeux – Anne-Marie Briend – Florence Legeard

Communication, information, événementiel

Maire : Thierry Juliot

Adjoint responsable : Marie-Paule Bréhier

Conseillers : Michael Dupont – Noellie Courné – Anne-Marie Briend – Jean-Philippe Simon

Fleurissement et communaux (organisation cimetière, cloches...)

Maire : Thierry Juliot

Adjoint responsable : Marie-Paule Bréhier

Conseillers : Samuel Geffray – Michaël Dupont

Arrosage pendant congés : Michaël Dupont

Salle et manoir

Maire : Thierry Juliot

Adjoint responsable : Marie-Paule Bréhier

Conseillers : Michaël Dupont – Hervé Colas

Commission d'appel d'offre

Maire : Thierry Juliot

Adjoints responsables : Didier Rossignol – Hervé Colas – Marie-Paule Bréhier

Argent de poche

Maire : Thierry Juliot

Adjoint responsable : Marie-Paule Bréhier

Syndicat d'électrification (SDEGM)

Titulaire : Didier Rossignol

Suppléant : Loïc Lardeux

Relations sociales (ADMR, crèches, gérontologie, pôle santé...)

Conseillers : Marie-Paule Bréhier – Noellie Courné – Anne-Marie Briend

CCPC culture

Conseiller : Michaël Dupont

École de la Rouaudière

Maire : Thierry Juliot

Adjoint responsable : Marie-Paule Bréhier

École publique de St Aignan /roë

Adjoint responsable : Marie-Paule Bréhier

Relations associations roalderiennes

- Comité des fêtes / comité de pêche : Michaël Dupont
- Anciens combattants : Florence Legeard
- Génération mouvement : Marie-Paule Bréhier
- Association sportive roaldérienne : Samuel Geffray
- Association des parents d'élèves : Marie-Paule Bréhier



Conseil municipal de La Rouaudière (de gauche à droite)

M. le maire : Thierry Juliot - Didier Rossignol (*1^{er} adjoint*) – Noellie Courné – Hervé Colas (*2^{ème} adjoint*) – Anne-Marie Briend – Jean-Philippe Simon – Florence Legeard – Samuel Geffray – Marie-Paule Bréhier (*3^{ème} adjointe*) – Loïc Lardeux - Michaël Dupont.

Répartition du budget

	Fonctionnement dépenses
Charges à caractère général	56 900,00
Charges de personnel	101 944,00
Charges financières	12 000,00
Virement à la section d'inv.	12 785,00
Autres	64 625,50
Total	248 254,50

	Investissement dépenses
Remboursement d'emprunts	16 359,42
Equipement	652 470,61
Autres	8 592,51
Total	677 422,54

	Fonctionnement recettes
Impôts et taxes	142 000,00
Dotations et subventions	58 556,00
Excédent antérieur reporté	26 198,46
Autres	21 500,04
Total	248 254,50

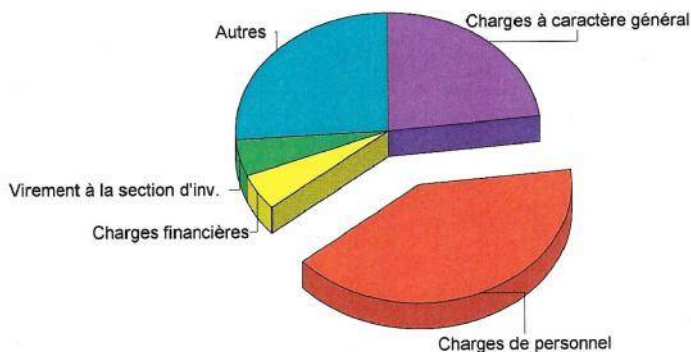
	Investissement recettes
Emprunts	439 980,96
Subventions	112 018,00
Dotations	71 650,52
Virement à la section fonc.	12 785,00
Résultat reporté	37 885,81
Autres	3 102,25
Total	677 422,54

Tableau de bord - Gestion financière

CNE LA ROUAUDIERE - Exercice 2020

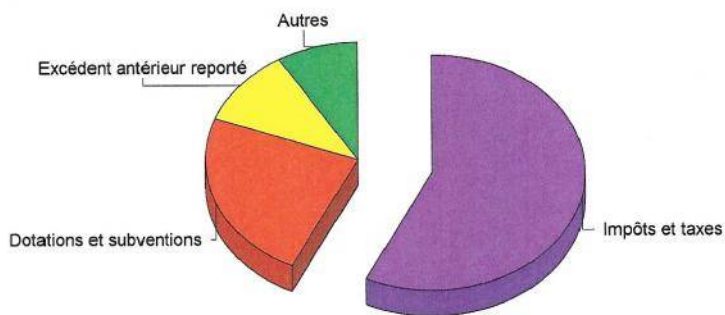
Répartition du budget

Fonctionnement Dépenses



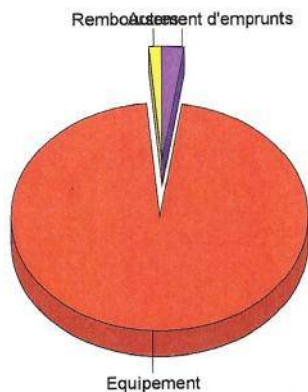
Charges à caractère général	56900	22,9%
Charges de personnel	101944	41,1%
Charges financières	12000	4,8%
Virement à la section d'inv.	12785	5,1%
Autres	64625,5	26,0%
Total:	248254,5	100,0%

Fonctionnement Recettes



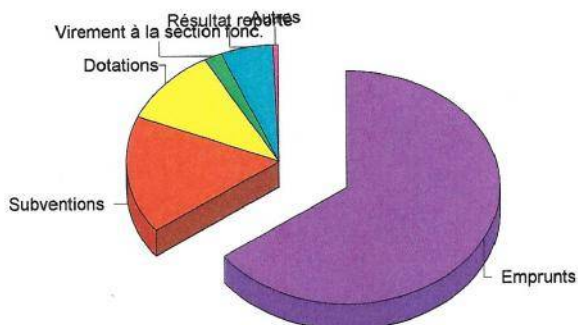
Impôts et taxes	142000	57,2%
Dotations et subventions	58556	23,6%
Excédent antérieur reporté	26198,5	10,6%
Autres	21500,0	8,7%
Total:	248254,5	100,0%

Investissement Dépenses



Remboursement d'emprunts	16359,4	2,4%
Equipement	652470,6	96,3%
Autres	8592,5	1,3%
Total:	677422,5	100,0%

Investissement Recettes



Emprunts	439981,0	64,9%
Subventions	112018	16,5%
Dotations	71650,5	10,6%
Virement à la section fonc.	12785	1,9%
Résultat reporté	37885,8	5,6%
Autres	3102,3	0,5%
Total:	677422,5	100,0%

TABLES ALPHABETIQUES

NAISSANCES

N° ordre	Lieu	NOM – Prénoms	Date
1	VITRÉ	FERRÉ Hortense Louise Lily	28 août

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

N° ordre	N° acte	NOM – Prénom	Date
1	2	FERRÉ Rodrigue et MOREAU Sabrina	12 juin
2	5	PELHÂTE Mickaël et JULIOT Emmanuelle	16 octobre

MARIAGE

N° ordre	N° acte	NOM – Prénom	Date
1	4	BORI Camila et EDET Sabrina	26 septembre

DÉCÈS

N° ordre	N° Acte	NOM – Prénom	Date
1	3	DELANOË Marcel	25 août
2	1	LECONTE Thierry	12 mars

CLOTURE DES TABLES

Tables alphabétiques contenant une naissance, deux actes de reconnaissance anticipée, un acte de mariage et deux actes de décès dressés le quatre janvier deux mil vingt.

Le Maire
T.JULIOT

Association des Parents d'élèves

Le bureau a été reconduit cette année sans élection :

Président : Monsieur PELHATE Mickael

Secrétaire : Madame BREHIER Marie-Paule

Trésorier : Monsieur SIMON Jean-Philippe

D'autres membres administrateurs sont présents pour aider le bureau : Mesdames JULIOT Emmanuelle et BATARD Elodie ainsi que Messieurs LARDEUX Loic et GLEY Mickael.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Le bureau remercie très chaleureusement Mme GENEVIEVE Sandrine pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à nos enfants à l'école. Nous souhaitons la bienvenue à Mme ROUSSEAU Noellie qui est secondée dans son travail par Mme COURCIER Constance.



Kermesse de l'école le 05 septembre 2020



De gauche à droite : Mme GENEVIEVE Sandrine, Mme COURCIER Constance et Mme ROUSSEAU Noellie

Nous remercions également très chaleureusement Mme LARDEUX Annick pour son travail à la garderie le matin et le soir ainsi qu'à la cantine le midi. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



Monsieur PELHATE Mickael,
Président

Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré (RPIC)

Brains-sur-les-Marches - Saint-Michel-de-la-Roë - La Rouaudière Saint-Aignan-sur-Roë

Contact : 02 – 43 – 06 – 95 – 63 ce.0530381b@ac-nantes.fr

1. Présentation

Les communes de Saint-Aignan-sur-Roë, Saint-Michel-de-la-Roë, Brains-sur-les-Marches et de La Rouaudière (une partie) sont regroupées en RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré).

Cette année, l'école publique située à Saint-Aignan-sur-Roë accueille 105 élèves répartis en 5 classes.



Classe de CM1-CM2



Classe de CE2-CM2



Classe de CE1-CE2



Classe de GS-CP



Classe de TPS-PS-MS



L'équipe enseignante

Classes	Equipe pédagogique	Effectifs
TPS-PS-MS	Mr ARCHAMBEAU Loïc Mme JUGE Fabienne (ATSEM) Mme DENOIX-MANDELLI Catherine (AESH)	20 élèves
GS-CP	Mme LE FAOU Marie-Pierre Mme CATROUILLET Natacha (ATSEM) Mme MARION Isabel (AESH)	24 élèves
CE1-CE2	Mme LEPRIEUR Tiphaine Mr GAUTIER François (le mardi)	20 élèves
CE2-CM2	Mme DUTERTRE Anne-Lise Mr DELAY Romain (le jeudi) Mr GRASSINEAU Sébastien (AESH)	19 élèves
CM1-CM2	Mr DOUILLARD Matthias (Directeur) Mr DELAY Romain (le vendredi)	22 élèves
RASED (réseau d'aide)	Mme CHERBONNEL Sarah (enseignante spécialisée) Mme CAILLERE Bénédicte (Psychologue scolaire)	

2. Retour sur l'année scolaire 2019-2020

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par la crise sanitaire qui touche notre pays. Toutes les écoles ont été fermées pendant deux mois et les enfants ont poursuivi leurs apprentissages depuis leur domicile.

A ce titre, l'équipe enseignante souhaitait féliciter tous les parents qui ont fait un travail extraordinaire durant cette période pour que leurs enfants continuent à apprendre.

La reprise s'est effectuée progressivement, avec des moitiés de classe dans un premier temps puis un retour de tous les enfants à la fin du mois de juin.

Cette crise sanitaire a malheureusement eu beaucoup de répercussions négatives puisque de nombreux projets pédagogiques ont dû être annulés et notamment la classe de mer prévue pour les CM1-CM2 au mois d'avril, la sortie de fin d'année et la fête de l'école.

Néanmoins, lorsque la situation sanitaire nous l'a permis, des temps forts ont eu lieu.

**Intervention de Mayenne Nature Environnement
au Parc du Frêne**

**Activités sportives : 3 jours de voile à la base
nautique de la Rincerie pour les CM1-CM2**



Arbre de Noël de l'école en décembre dans la salle polyvalente

L'école et l'association de parents organisent, au mois de décembre, l'arbre de Noël. Cette soirée débute par un marché de Noël avec des objets fabriqués par les enfants. Puis chaque classe passe à plusieurs reprises sur scène pour interpréter des danses et des chants. Enfin, sous les cris et les applaudissements des enfants, le Père -Noël, chargé de cadeaux, arrive par la cheminée de la salle.

Sortie à la ferme pédagogique de Bouchamps-les-Craon



3. Elections de parents d'élèves au conseil d'école

Ont été élus pour l'année scolaire 2020-2021:

BODIER Yannick	LEBRETON Mélanie
ROUSSEAU François	VERGER Anthony
PEAN Hélène	PORPE Laëtitia
AULNETTE Sophie	LELU Sylvia

4. Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association de bénévoles qui apporte une aide à l'Ecole Publique.

Tous les ans, elle organise avec les enseignants, des moments forts dans la scolarité de l'enfant comme le spectacle de Noël au mois de décembre et la fête de l'école au mois de juin.

Elle permet aussi d'aider au financement des activités scolaires comme la classe de découvertes et les différentes sorties pédagogiques.

Afin de récolter des fonds, cette association organise différentes actions.

Le bureau :

Président et Vice-Président

SABIN Anthony et BOURGOUIN Nicolas

Secrétaire et Secrétaire adjointe

MARECHAL Céline et CERTENAIS Laëtitia

Trésorier et Trésorière adjointe

ROUSSEAU François et SAC Mélanie

Membres

Tous les parents ainsi que l'équipe enseignante Les membres du bureau se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous rappellent que toute aide est la bienvenue.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact : amicale.st.aignan@gmail.com



Portes ouvertes de l'école : Samedi 27 mars

**Repas dansant organisé par l'Amicale Laïque:
Samedi 27 mars**

Fête de fin d'année : Dimanche 27 juin

5. A vos agendas

L'Ecole Publique et l'Amicale Laïque vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour l'Année 2021.

AS LA ROAUDIERE

En cette nouvelle saison qui a commencé au mois de septembre avec plusieurs nouveaux joueurs dans l'équipe. Le début de saison est compliqué à cause de la covid. Nous avons réussi à jouer 3 matchs gagnants contre de belles équipes. Nous occupons donc la deuxième place du classement avec un match de retard.

En espérant que l'année 2021 soit meilleure pour notre club et continuer à évoluer comme ce début de saison.

Le bureau et les joueurs souhaitent une bonne année 2021 à tous les supporters et habitants de La Rouaudière.

Loïc ONCLE,
président

Bureau de l'AS roaldérienne :

Président : ONCLE Loïc

Vice président : BOUCAULT Lionel

Secrétaire : BOURGEOIS Marvin

Vice secrétaire : MAUDUIT Stevy

Trésorier : BRARD Johan

Trésorier adjoint : ROSSIGNOL Benoît



A.F.N La Rouaudière

Dans notre commune où il ne reste qu'un ancien combattant, nous nous rassemblons en mai et en novembre pour les commémorations avec la population, les veuves, nos amis anglais ainsi que la municipalité et quelques soldats français.

Exceptionnellement en 2020, les commémorations ont été célébrées en comité restreint.

Le bureau est composé de :

Président : M. COLAS Georges

Secrétaire et trésorière : Mme LESOURD Madeleine

Nous regrettons la disparition de M. DELANOE Marcel, ancien combattant et porte drapeau de la commune.



Commémoration du 8 mai 2020



Commémoration du 11 novembre 2020

Bonjour à tous, chers amis Roaldériens.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2021.

En raison de la crise sanitaire et de l'épidémie de Covid-19, l'année 2020 fut pauvre en manifestations.

Le concours de pêche, le concours de palet ainsi que la fête du village, toutes ces manifestations qui permettent de nous retrouver ont dû être annulées.

Nous espérons tous que l'année 2021 nous permettra de reprendre nos activités et ainsi pouvoir vous accueillir.

Nous ne pouvons actuellement donner de date concernant les prochaines manifestations en raison des restrictions sanitaires.

Composition du bureau :

Président : Mickael Gley

Vice-président : Fabien Templé

Secrétaire : Michael Dupont

Vice-secrétaire : Noel Cahoreau

Trésorier : Joël Bijard

Trésorier adjoint : Benjamin Legeard

Membre bénévoles : Pascale Guérin, Raf Bechley, Corale Blacford, Alexandra Courcier, Bernard Sabin, Loic Lardeux, Jean-philippe Simon, Bertrand Gérard.

Le président, Mickael GLEY

ANIMATION



Le Service Jeunesse dépend du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon (CIAS) et est déclaré en accueil de loisirs.

Il accueille les jeunes à partir de 11 ans (collégiens) et rayonne sur 25 communes (anciennes communauté de commune de Cossé-le-Vivien et Renazé)

L'ÉQUIPE D'ANIMATION



Cindy
Coordinatrice
06.42.78.25.69



Lilian
Animateur
06.73.39.98.75



Coralie
Animatrice
06.73.79.09.39



Denis
Animateur
06.02.19.51.17

A L'ANNÉE

L'Accueil

La Salle des Jeunes (SDJ) est ouverte en accès libre.
Un animateur accueille les jeunes et leur famille aux horaires d'ouverture et répond aux diverses sollicitations.

OUVERTURE DE LA SDJ	
HORS-VACANCES	Mercredi 14h- 17h00
VACANCES	Du Lundi au Vendredi 10h00 - 17h00*

Possibilité de pique-niquer sur place (repas non fourni) *



La Navette

Un service de navette aller/retour est proposé aux jeunes souhaitant venir aux activités ou en accueil à la salle des jeunes.

Les communes de Saint-Saturnin, Saint-Aignan-sur-Roë et Congrier sont les différents points de rendez-vous.

Ce service est gratuit et doit impérativement être réservé

LES VACANCES

Les Collèges

Nous intervenons sur les trois collèges de notre territoire : Collèges Saint-Joseph, L'Oriette (Cossé-le-Vivien) et Alfred Jarry (Renazé).

Nos actions au sein de ces établissements sont principalement autour de la prévention (Bien vivre ensemble, le numérique...)

Des ateliers jeux sont également organisés de façon hebdomadaire.



LES VACANCES

Le programme est construit par les jeunes et l'équipe ! N'hésitez pas à nous faire part de vos envies. Il est diffusé environ 3 semaines avant le début des vacances.

Sur la période de l'été, des séjours sont proposés et créés par les jeunes (activités, lieu, durée...) avec l'aide d'un animateur.



L'Accompagnement de Projets

À la demande des jeunes, des élus ou des familles, l'équipe se déplace dans votre commune (projet de fresque, animation communale, ...).

- Foyers des Jeunes
- Juniors Associations
- Groupes sur commune (Chasse à l'œuf, Course d'orientation...)
- Conseils Municipaux de Jeunes
- La Coopérative Jeunesse



Information importante : Le bâtiment sera prochainement démoli.

Durant ces prochains mois, nous aurons plaisir à vous accueillir et rencontrer sur les différentes communes du territoire.

Salle des jeunes

11 bis rue du Fresne 53800 RENAZE

animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr

06.42.78.25.69

Inscriptions via le portail familles

www.familles.paysdecraon.fr

Site internet : www.animationjeunesse.com



L'année 2020 sera définitivement inclassable... La crise sanitaire liée au COVID-19 se conjugue à tous les temps, passé, présent et futur. Nous ne maîtriserons l'avenir qu'à la seule condition d'avancées thérapeutiques notoires, vaccins et médicaments efficaces.

Revenons un peu en arrière.

A l'annonce du confinement, l'épicerie sociale a dû se résoudre à mettre en parenthèse son fonctionnement « classique », au profit d'une distribution de colis alimentaires (toujours valable à ce jour) plus en adéquation avec les recommandations sanitaires actuelles.

Ce changement de fonctionnement n'aurait pu se faire sans le soutien matériel (remise de masques, gants, gel hydroalcoolique, ...) et humain (via les agents qui ont assuré la distribution pendant la période de confinement) du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon. Nous les remercions sincèrement de nous avoir accompagnés et de nous avoir permis de maintenir notre mission sur le territoire.

Depuis le déconfinement, les bénévoles sont revenus progressivement au sein de l'épicerie sociale, tous animés par l'altruisme et le plaisir de se retrouver. Parce que c'est aussi ça le Pélican, un endroit convivial et chaleureux où chacun est heureux de partager de bons moments. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur !

Toutes les denrées alimentaires que nous distribuons viennent en grande partie de la Banque alimentaire, la communauté de communes du Pays de Craon participe en versant une participation financière à la tonne. Cette contribution s'est élevée à 2 750€ pour 2019. Toutes ces denrées proviennent de sur-stocks des grandes et moyennes surfaces et des dons. Malheureusement, avec la crise sanitaire, la collecte de printemps n'a pu avoir lieu et les stocks s'amenuisent. Nous espérons que la collecte nationale organisée les 27 et 28 novembre 2020 permettra, à la Banque alimentaire et aux associations qui en dépendent, de faire face aux besoins alimentaires des plus démunis dans les mois à venir.

D'autres acteurs tels que l'ESAT du Ponceau et les communes du territoire contribuent indéniablement au bon fonctionnement de l'épicerie sociale. Nous tenons à travers ces quelques lignes les saluer.

Pour rappel :

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressé, merci de contacter

Noëlle BILHEUX : 02.43.06.54.34

Maryse BEYER : 06 72 41 59 42



Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005 au B.O. du 10/12/05 N° 895

Lieu : ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë

Adresse mail : asso.pelican@orange.fr

Tel : 02.43.06.14.18




Ma santé sur Mon territoire

Les élus, les professionnels de santé et les habitants du Pays de Craon se mobilisent depuis de nombreuses années pour faciliter l'accès aux soins et répondre aux besoins de santé des populations.

Comment sont relayées les informations au niveau local et comment sont identifiées les attentes des habitants ?

→ Un nouvel élu référent santé nommé au sein de votre Conseil municipal

L'élu.e référent.e santé communal a pour mission de faciliter l'accès des habitants aux services de santé de proximité et aux actions de prévention et d'éducation à la santé. Son rôle est également de relayer les attentes des publics et de participer aux réflexions collectives.

Pour connaître l'élu.e référent.e santé de votre commune, il vous suffit de contacter le  secrétariat de la mairie.

→ L'association Relais santé bien-être : des habitants associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique santé, dans un esprit de dialogue et de concertation.

Composée d'habitants du Pays de Craon, l'association a pour mission de rendre les habitants, acteurs de leur santé. Pour cela, elle mène des actions de prévention à destination du grand public sur des thématiques telles que l'alimentation et l'activité physique. Elle est un appui pour les professionnels de santé qui la sollicitent régulièrement pour mener des enquêtes auprès des usagers par exemple.

Contacts : Brigitte DALIBON, Jean-Pierre BOUVET, Joël TRINEAU – Co-président de l'association // 07 85 51 53 43 – animation.sante@paysdecraon.fr

Polleniz s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions. Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire-Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques

Raturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), secrétaire (François Ouvrard), secrétaire adjoint (Claude Charron) complètent le bureau.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département (voir tableau cidessous).

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiées.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur

Polleniz 53

Responsable d'antenne : Fabien Angot

Illustration : Portrait de Roland Foucault, président de Polleniz + tableau composition du conseil d'administration + logo polleniz

Elu départemental référent : Richard Chamaret

17 boulevard des Manouvriers

Zone artisanale

53810 Changé

Tel : 02 43 56 12 40 Mel :

polleniz53@polleniz.fr

www.polleniz.fr

l'économie, l'environnement et/ou la santé publique.

Entre autres, l'association met en œuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en œuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire. Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoïse et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement comme pour vos besoins de formations.

Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions de Polleniz.



Suite à l'assemblée générale du 6 juin 2019 à Craon, un bureau légèrement renouvelé s'est constitué le 27 juin.

Co-présidentes :

- Beaulieu Jacqueline (responsable animation)
- Boiteux Marie-Claude (responsable accueil- information)
- Hallopaux Joëlle (responsable randonnée)

Trésorier : Filipot François – Trésorier Adjoint : Gilet Bruno

Secrétaire : Hallopaux Joëlle - Secrétaire adjointe : Duvacher Thérèse

Responsable commission histoire : Ernoul Evelyne

En septembre 2019, les cahiers du Pays de Craon ont trouvé preneurs à la foire de Craon et dans les commerces en assurant la vente.

En décembre, au concert d'Athée, a été annoncé le circuit des crèches du territoire ; celles du secteur cosséen ont été visitées par une petite délégation.

Puis, en vue d'une sortie éventuelle à Sainte Anne d'Auray, une équipe s'est rendue au spectacle de la crèche de Noël.

En janvier 2020, la Galette a réuni les membres de l'association et les randonneurs dans la salle des fêtes de la Roë.

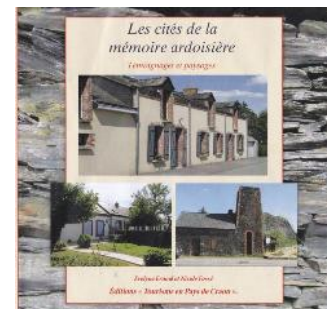
Le 2 mars, des bénévoles ont participé à la soirée des prestataires de Sud-Mayenne Tourisme et ont été vivement remerciés par Lucie Labatte pour l'aide précieuse.

Puis, Le CORONAVIRUS voyageant, le confinement est arrivé et les annulations se sont succédées :

- Pas d'ouverture de la maison du tourisme en juillet et août. Mais des visites de Craon ancien ont cependant eu lieu pour 150 personnes, le dimanche après-midi.
- Beaucoup moins de randonnées - fraîcheur, dominicales et pas de rando contée, (un rapprochement est à l'étude avec les Randonneurs du Chéran). 2 personnes ont pu se rendre à l'Assemblée générale du CDRP.
- Pas de stand à la foire de Craon mais une permanence a été programmée pour la vente des Cahiers du Pays de Craon, début octobre.

Cependant il y a du nouveau : le livre très illustré **les Cités de la mémoire Ardoisière** est sorti. Il est en vente dans les points Presse de Cossé le Vivien, Craon et Renazé.

Une assemblée Générale est prévue en février 2021.



L'association cherche à recruter parmi les référents Tourisme des Communes ou toutes personnes intéressées.

Faites-vous connaître auprès des membres ou à la Communauté de Communes.

Notre Histoire

Canton de Saint Aignan sur Roë

Arrondissement de Château-Gontier	Habitants : Les Roaldériens
Superficie : 1 900 ha	Cours d'eau : Le Chéran

Anciens Noms

Ecclesia que Roalderia dicitur, 1136 (Cart. de la Roë, f. 23).	Le bourg de la Rouaudière, 1450 (Arch. de M.-et-L., Pouancé).
Sancta Maria de Roalderia, 1136 (Ibid., f. 6).	La Rouauldière, 1480 (Dict. topog.).
Prior de la Renaudière, 1398 (Arch. nat., X/1a. 45, f. 168).	La Rovaudière (Jaillot).
Prieuré de la Rouaudière, 1414 (Ibid., P. 38).	Les Trois-Maries de la Rouaudière, 1758.

Les Armoiries de la Rouaudière : Deux grandes familles sont représentées à La Rouaudière.

Les seigneurs de la Jaille

Seigneur de la Rouaudière et de la Huberderie au début du 13e siècle.



Les seigneurs Jacquelot

Seigneur de La Rouaudière et de Saultray, fin du 15e siècle.



Il fallut choisir laquelle de ces deux familles allait représenter *La Rouaudière*.

Des recherches ont été nécessaires auprès des Archives de la Mayenne, celle-ci nous ont indiqué que seules les armes d'une famille éteinte peuvent être relevées par une commune. Il est en effet interdit d'usurper des armes existantes et si la famille est encore représentée, toute réutilisation de ses armes serait assimilée à une usurpation.

Enfin, et c'est le plus important : Nous ne pouvons doter la commune d'un nouveau blason que si celle-ci n'en était pas détentrice, or notre commune en possède déjà un.

Après vérification dans l'Armorial monumental de la Mayenne de l'abbé Angot, il n'y a qu'une seule référence pour *La Rouaudière* (p. 363), et elle n'est pas pertinente. En revanche, le syndicat d'initiative du canton de Saint-Aignan-sur-Roë a publié chez Raynard, en 1989, un fascicule intitulé Nos blasons et leur histoire, compilé par Antoinette Homps. On y trouve p. 12 le blason de *La Rouaudière*, issu de celui de la famille de La Jaille. Il est d'or, à la bande fuselée de gueules, c'est-à-dire à fond doré surmonté d'une bande oblique de losanges rouges.

C'est donc les Armoiries de la famille de la Jaille qui représentent aujourd'hui *La Rouaudière*.

HISTORIQUE

Une occupation est attestée dès le Néolithique grâce à un ensemble mobilier (Hache, Hache marteau) mis au jour sur son territoire. La commune se situe dans la vallée du Chéran qui prend sa source dans le bois d'Andigné. La cartographie des mégalithes et la toponymie permettent de déterminer un axe protohistorique.

HACHE MARTEAU

Néolithique

Collection particulière

Cette hache marteau cordiforme est découverte en 1976 à la ferme de Beauvais. La fonction de ces objets est encore aujourd'hui indéterminée. Ils se présentent généralement en forme de cœur avec, de part et d'autre de

l'emmanchement, un talon et un tranchant. La

datation n'est pas établie, mais il semblerait que ces haches aient été utilisées à la fin du Néolithique. La plus grande densité de ces outils se manifeste en Haute Bretagne. Cependant, une concentration non négligeable est constatée au sud-ouest de la Mayenne, sur la frontière entre l'Anjou et la Bretagne.



• MEULE

120 av. J.-C.-50 av. J.-C.

Granit (d : 35 cm)

La meule rotative est apparue à La Tène finale.

Elle est constituée de deux éléments dont la partie supérieure, *le catilus*, peut tourner grâce à une poignée en bois emmanchée sur le côté. Ce fragment de la partie dormante, appelé métal, de 35 centimètres de diamètre, est mis au jour en 1988 dans un fossé bordant un champ aux environs de la ferme *des Blanchardières*. Cette découverte est la seconde du canton. L'existence de cet outil atteste que les agriculteurs protohistoriques produisaient des céréales.

Cadran Solaire :



Ce cadran solaire daté de 1637...

Féodalité

En 1136, La Rouaudière (Roalderia) était un prieuré-curé dépendant de [l'abbaye de la Roë](#) et mentionné dans l'acte 45 du [cartulaire de l'abbaye Notre-Dame-de-La-Roë](#) sur lequel est mentionné la donation par Griferius de Congreio (Congrier) de l'église à Robert de Monte-nazé, abbé de La Roë.

La Rouaudière dépend de la baronnie de Pouancé.

Sous l'[Ancien Régime](#), la [paroisse](#) de La Rouaudière est rattachée à la baronnie angevine de [Craon](#), qui elle-même dépendait de la [sénéchaussée principale d'Angers](#) et du [pays d'élection](#) de [ChâteauGontier](#).

À l'époque de la féodalité, un château fort existait ou se trouve maintenant le bourg de La Rouaudière. Ce vieux château fut le noyau autour duquel se forma la paroisse. Son existence n'est pas douteuse ; les restes de l'antique chapelle féodale, détruit seulement en 1842, en sont la preuve. La métairie de la cour, bâtie si près de l'église, atteste bien par son nom, qu'elle était la métairie de la cour du château.

L'ancien château était défendu par de grandes douves qui en interdisaient l'entrée. Ces douves ont été comblées. Il y avait également des souterrains dont le dernier a été comblé aux alentours de 1880. Monsieur Cholet, curé de La Rouaudière de 1857 à 1895 écrits en effet dans ses mémoires : « le dernier souterrain a été détruit, comblé et bouché sous mes yeux. »

Au 17^e siècle, après la destruction de leur château - dont des vestiges étaient encore visibles en 1850 -, situé près de l'église, les seigneurs établirent leur siège à La Huberderie.

La seconde maison seigneuriale est Le Tais dont les propriétaires portent jusqu'au 20^e siècle. En 1843, le fief de Vildé est rendu à La Rouaudière qui abandonne notamment La Chevronnais, Les Renardières, le moulin à la commune de Congrier et à Saint-Aignan-sur-Roé tout le terrain à partir du pont de l'étang de la Chevronnais jusqu'aux moulins des Fossettes et au village de La Primais. Des briques sont fabriquées jusqu'à la fin du 19^e siècle au lieu-dit le Four-à-Carreux.

<u>Quelques Seigneurs de la Rouaudière</u>	<u>Les Seigneurs de la Huberderie</u>
Lisois de la Rouaudière, Seigneur Suzerain de Griferius de Congrier, qui donna sa part de l'église à la Roë, de 1128 à 1136.	Louis de La Jaille, 1594
Gestin de la Jaille, Seigneur de La Rouaudière et de La Huberdière, 1208	Bertrand Beu,
Raoul de La Jaille, 1232	Jacquelot de La Huberderie, 1627
Briand de La Jaille, 1353	Jacques Pantin (marié à Louise Jacquelot)
Estor de La Jaille, 1453.	Jean Pantin, seigneur de La Rouaudière, 1713
Louis de La Jaille, 1494.	M. de Saint-Moran, 1766.
Philippe Jacquelot, seigneur de Saultray	M. de La Chevière,
Louis Jacquelot , 1621	
Philippe Jacquelot achète la seigneurie de La Rouaudière en 1631.	

Notes historiques.

Griferius de Congrier, fils de Jean et petit-fils de Simon de C., possédait à titre héréditaire une part de l'église de La Rouaudière.

Il en fit don à Robert de Montenazé, abbé de La Roë, (1128-1136) et permit à ses sujets de donner aussi ce qu'ils voudraient.

Innocent II en 1136, Lucius III en 1184, confirmèrent aux religieux la possession de cette église.

Quelques maires des années 1791 à 1827

Jean Julliot, 1791	Jean Vivien, 1840, 1843.
Mathurin Pipard, janvier 1793.	Jacques Lorier, 1850, 1852.
La municipalité est désorganisée, an IV. Jacques Doudet, 1798.	Jean Doineau, 1855, 1892.
Julliot fils, juin 1799.	Louis Salliot, 1892.
Paul Paillard (démissionne), 1800.	Paul Vivien, 1945 - 1995
Jean-Joseph Boucher, 1800, 1813.	Elisabeth Doineau, 1995 -2008
Louis Letort de la Chevrolais, 1813, 1815	Patrice Boisseau, 2008 – 2014
Paul Paillard, 1815, 1827.	Philippe Heuzé, 2014 – 2019
Jean Pécot, 1829, 1836.	Thierry Juliot, depuis 1 ^{er} juin 2019
Pierre Blanchard, 1837.	

Architecture

Le PRIEURÉ

15^e et 17^e siècles

La congrégation des Génovefains de La Roë, a fondé des prieurés dans certaines agglomérations gravitant autour de l'abbaye. En 1135, le pape Innocent II confirme la donation du prieuré curé de La Rouaudière aux chanoines de La Roë.

En 1450, le prieur Jacques Cheminard convient avec celui de La Madeleine-de-Pouancé, qu'il aura la présentation tandis que ce dernier aura la collation de « maistrerie » d'école. Le 27 mars

1783, l'abbé Girardot (exécuté pendant la Révolution) prend possession des lieux, par devant Me Cheneau, notaire royal apostolique de la ville d'Angers : il en sera le dernier prieur-curé.

Le prieuré, vendu pendant la Révolution, fut racheté par M.Gautier, curé, et revendu ensuite à M. Vivien.

À la fin du 19^e siècle, un bâtiment attenant est construit d'après les plans de M. Foubert, architecte à Sillé-le-Guillaume. Le nouveau presbytère est achevé et livré au clergé le 1^{er} octobre 1897. De nos jours, transformé en gîte d'étape, et connu sous le nom de manoir, il peut héberger jusqu'à 19 personnes.



Le CHÂTEAU

17^e siècle La Huberderie

La Huberderie fut fondée par le curé Jacquelot le 27 novembre 1623

Après la destruction de leur château au 17^e siècle, les seigneurs de La Rouaudière établissent le siège de leur seigneurie à la Huberderie. Les seigneurs de la Huberderie possèdent aussi le fief de Vildé.

Ce dernier est alors une enclave dépendant de la commune de Congrier. Monsieur Letort, ancien employé supérieur des fermes du Roi à la baronnie de Pouancé, fait l'acquisition du fief de Vildé au 17^e siècle.

La chapelle Saint Louis est fondée par le curé Louis Houillot en 1627. Le logis possède une tour toujours à un angle qui a semble-t-il servi de petit colombier.



Le MANOIR DE LA BLOTTAIS (tour)

17^e siècle

La Blottais

Ce manoir a gardé sa tourelle d'origine.

Au début du 19^e siècle, il est la propriété de la famille de La Blotais, issue du Maine et Loire.

Armand de La Blotais est maire de Gesté dans le canton de Beaupreau, du 2 août 1816 jusqu'en 1830. Fortuné de La Blotais est maire de cette même commune de 1870 à 1908. Le manoir est, de nos jours, la résidence principale d'exploitants agricoles.

La CHAPELLE NOTRE DAME DE TOUTES AIDES

1730

Cette chapelle est située dans un champ près de la ferme de La Grossière. Elle est aussi connue sous le vocable de Notre Dame de Bon Secours.

Elle doit sa construction à l'église paroissiale. En effet, cette dernière est primitivement consacrée à la Vierge Marie, puis en 1606, elle passe sous le patronage des Trois-Marie.

Certains paroissiens protestent et décident de construire, à leurs frais, cette chapelle dédiée à la sainte Vierge, sur un terrain donné par le seigneur de La Huberderie.

Le 18 juin 1730, deux mille personnes assistent à la bénédiction de l'édifice et de la statue Notre-Dame-de-Toutes-Aides.

La fête annuelle est fixée le jour de la Visitation. Sa fréquentation est importante devant l'infinité de guérisons et de consolations attribuées à son intercession. À la fin du 19^e siècle, des travaux sont entrepris : la chapelle est rallongée et un clocheton est apposé. La cloche du presbytère y est installée, à titre provisoire, pour permettre de sonner les offices.

L'autel date de juin 1897. Le 15 août de cette même année, l'ancienne procession est rétablie, et rassemble plus de cinq cents personnes.



Le CHÊNE DE NOTRE DAME DE LA CHAUVIÈRE

L'origine de la vénération du chêne de Notre Dame de La Chauvière n'est pas parvenue jusqu'à nous. Il est parfois désigné comme le lieu où un prêtre insermenté aurait célébré le Saint Sacrifice de la messe pendant la Révolution.



Au 19^e siècle, une boîte en bois abritant, semble-t-il, une statue de la Vierge est accrochée au tronc. En 1897, le chêne étant sur un terrain communal, le curé demande au maire, M. Saillot, l'autorisation d'entreprendre des travaux en raison du mauvais état de la boîte servant de chapelle.

Le prêtre décide alors d'entreprendre de creuser le tronc afin d'y établir une chapelle intérieure. Cette tâche est réalisée en quinze jours par le charron et le maréchal ferrant, une semaine avant l'Assomption. Des exvoto sont accrochés au tronc en remerciements des grâces accordées par Notre Dame.



L'ÉGLISE DES TROIS MARIE

1842-1843

L'église de La Rouaudière, un patrimoine à redécouvrir.

L'église a été saccagée pendant la Révolution. Une nouvelle église au style ogival a été bâtie à la place en 1842.

Comme beaucoup d'églises de campagne, celle de La Rouaudière n'est ouverte que pour certaines cérémonies. Elle a subi, de plus, les outrages du temps.

Cependant, elle mérite qu'on s'y attarde un peu. Reconstituée entre le 14 avril 1842 et le 8 septembre 1843 à l'emplacement de l'ancienne église dédiée aux Trois-Marie 1606, d'après les plans de Maximilien Godefroy, architecte ayant exercé un temps aux États-



Unis, elle est un des premiers exemples en

Mayenne de la redécouverte du style gothique. Moderne à l'époque par son architecture, elle reste traditionnelle par son ameublement : son chœur, orné d'un très grand retable, est inspiré des modèles lavallois du 17^e siècle.



Elle conserve un ensemble intéressant de statuettes du milieu du

XIX^e siècle, réalisées par les sculpteurs Barême et Barré (angevin et rennais), et des tableaux du 17^e et 19^e siècle.

Le maître autel est l'œuvre de Monsieur Baudier d'Évron.

PLAQUE COMMÉMORATIVE

19^e siècle

Église des Trois-Maries

Cette plaque rappelle le souvenir de l'abbé Alexandre Denis Girardot, fusillé à Craon, le 17 mars 1796.

Alexandre Denis Girardot naquit à Cumières, diocèse de Reims le 17 avril 1740.

Le jeune homme se sentit très tôt appelé à la vie monastique et entra dans l'ordre des chanoines réguliers de la congrégation de France.

Les religieux de cet ordre dirigeaient alors le grand séminaire de Reims.

Le 27 mars 1783, il prend possession du prieuré curé de La Rouaudière où ses supérieurs l'avaient envoyé.

Bientôt l'orage révolutionnaire éclata, Mgr Girardot, sur son refus de prêter serment à la constitution fut interné à la prison des cordeliers à Laval le 20 juin 1792.

Il fut ensuite déporté en Angleterre et revint à La Rouaudière en mars 1795.

À partir de cette date il assure son ministère avec un dévouement héroïque, risquant sa vie à chaque instant. Plusieurs familles chrétiennes de La Rouaudière lui donnaient secrètement asile. On cite en particulier les demoiselles Delanoé.



Mgr Girardot connaissait aussi les cachettes de La Huberderie, qui souvent lui servait de refuge. À la fin de l'année 1795, après une brève accalmie, les massacres recommencèrent. La lutte fut acharnée dans nos régions où royalistes et bleus s'entre-déchirèrent. Mgr Girardot se cacha de nouveau et ne voulut pas abandonner ses ouailles. Sa présence était tenue secrète. Le 16 mars 1796, Mgr Girardot était occupé à entendre les confessions quand d'un coup, on vint l'avertir que la garde de Craon venait faire une battue à La Rouaudière et on le pressait de s'éloigner. Trahi par un royaliste en qui il avait toute confiance, Mgr Girardot est arrêté alors qu'il s'était réfugié chez les demoiselles Delanoé. Il fut emmené, sous bonne escorte à Craon où il fut jeté en prison. La sentence de mort ne se fit pas attendre. Dès le lendemain de son arrestation, 17 mars 1796, Mgr Girardot fut conduit en dehors de la ville pour être fusillé. Son corps fut enterré à l'endroit où il avait été fusillé et y demeura jusqu'en 1822.

En cette année, une mission fut prêchée à Craon par les jésuites de Laval. Ceci ayant appris les détails de la mort de Mgr Girardot firent rechercher ses restes et les enfermèrent dans une caisse en bois. Les habitants de La Rouaudière reçurent avec joie les ossements du bras du saint prêtre. Accompagné d'un missionnaire, ils remportèrent la précieuse relique et la placèrent dans le sanctuaire de leur église, enfermée dans le mur non loin du maître-autel où une plaque commémorative fut apposée.



Bonne année
2021

www.la-rouaudiere.fr